

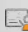


Gestionnaire de paie

Délivre la certification professionnelle **Gestionnaire de Paie**, enregistré au RNCP. Formation disponible sur l'application MoncompteCPF par bloc de compétence.

-  Formation de niveau Bac+2 (niveau 5)
-  Code CPF: 333 067
Code RNCP: 35 030
-  Formation dispensée à Lille



Durée: **5 mois**

- > 4 mois (623H) de formation
- > 1 mois en stage (175 h)

Prochaines **sessions**

- > 21/10/2024

Au quotidien la formation m'a beaucoup aidé. Avant tout, elle m'a fait prendre confiance en moi. Et puis, autre avantage non négligeable, elle m'a permis d'augmenter mon salaire de près de 30% !

Yvena A.
Diplômée Gestionnaire de Paie



LA FILIÈRE RESSOURCES HUMAINES & MANAGEMENT

Titre de niveau 5 (EU)
Niveau Bac+2

Assistant Ressources Humaines

Gestionnaire de Paie

Titre de niveau 6 (EU)
Niveau Bac+3

Responsable
Ressources Humaines



Sommaire

Le métier

Le métier	03
Les emplois visés	03
Rémunération	03
Perspectives d'évolution	03

La formation

Programme	04
Les + de la formation	04
Compétences visées	05
Certification professionnelle délivrée	05
Modalités et délais d'accès	05
Taux d'employabilité et de satisfaction	05
Prérequis	06
Stage en entreprise	06
Modalités d'évaluation	06
Financement	06
Assiduité	06

L'accompagnement

Nextformation, l'associé de votre (ré)orientation professionnelle ...	07
Moyens pédagogiques à disposition	08
Un accompagnement 360	08
Le e-learning chez Nextformation	08
Acessibilité aux personnes handicapées	08
Les formateurs	08



Le métier

Le(la) gestionnaire de paie ou assistant paie gère tous les éléments relatifs à la rémunération, généralement dans de grandes entreprises ou des cabinets comptables. Selon la structure qui l'emploie, il(elle) peut avoir un rôle de conseil auprès de la direction. Primes, promotions, augmentations, heures supplémentaires, congés maladie, absences : le(la) gestionnaire de paie analyse tous ces paramètres pour garantir le juste versement des salaires, en conformité avec la législation et les conventions collectives.

Le(la) gestionnaire de paie ou technicien(ne) de Paie gère également les formalités d'embauche et de départ des salariés : élaboration des fiches de poste, rédaction des contrats de travail, des ruptures, calcul des indemnités, des soldes de tout compte etc.

Le(la) gestionnaire de paie est l'interface entre l'entreprise et les organismes comme l'URSAFF, la CPAM, les mutuelles et France Travail. Il(elle) garantit également la tenue des documents obligatoires et établit des tableaux de bord pour avoir une vision globale de la gestion sociale de l'entreprise ou de l'institution.

Code ROME correspondant au métier de Gestionnaire de Paie : M1501

Rémunération

Un(e) gestionnaire de paie gagne en moyenne 2 525€ par mois en France soit 1970 € net. Son salaire évolue en fonction de son niveau d'expérience professionnelle et de la structure dans laquelle il/elle exerce ses fonctions.

Les perspectives d'évolution

Le métier de gestionnaire de paie s'exerce aussi bien en cabinet d'expertise-comptable que dans le service RH d'une PME/PMI ou d'une grande entreprise.

Avec de l'expérience, le(la) gestionnaire de paie évoluera vers un poste de responsable de paie.

Il(elle) pourra également occuper un poste d'encadrement au sein de prestataires spécialisés ou devenir responsable des ressources humaines.

Les emplois visés

La formation responsable de paie vous permet de prétendre aux métiers suivants :

- > Gestionnaire de paie
- > Technicien de paie
- > Agent de paie
- > Comptable spécialisé(e) paie
- > Collaborateur(trice) paie
- > Gestionnaire de paie et administration du personnel
- > Assistant(e) paie
- > Comptable service paie
- > Technicien(ne) des services comptables
- > Technicien(ne) des services administratifs.

Programme

La formation Gestionnaire de Paie est constituée de deux blocs de compétences, appelés aussi Certificat de Compétences Professionnelles (CCP), pouvant être validés indépendamment. Ces blocs sont valables 5 ans.

Bloc 1 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- > Procédures de paie
- > Détermination de la rémunération nette
- > SRE
- > Déclarations sociales
- > Embauche et contrats de travail
- > Les différents types de contrat de travail
- > BP contrats particuliers
- > Droit social
- > Gestion administrative et juridique
- > RGPD
- > Gestion des PSH
- > Veille juridique et sociale
- > Sage Paie

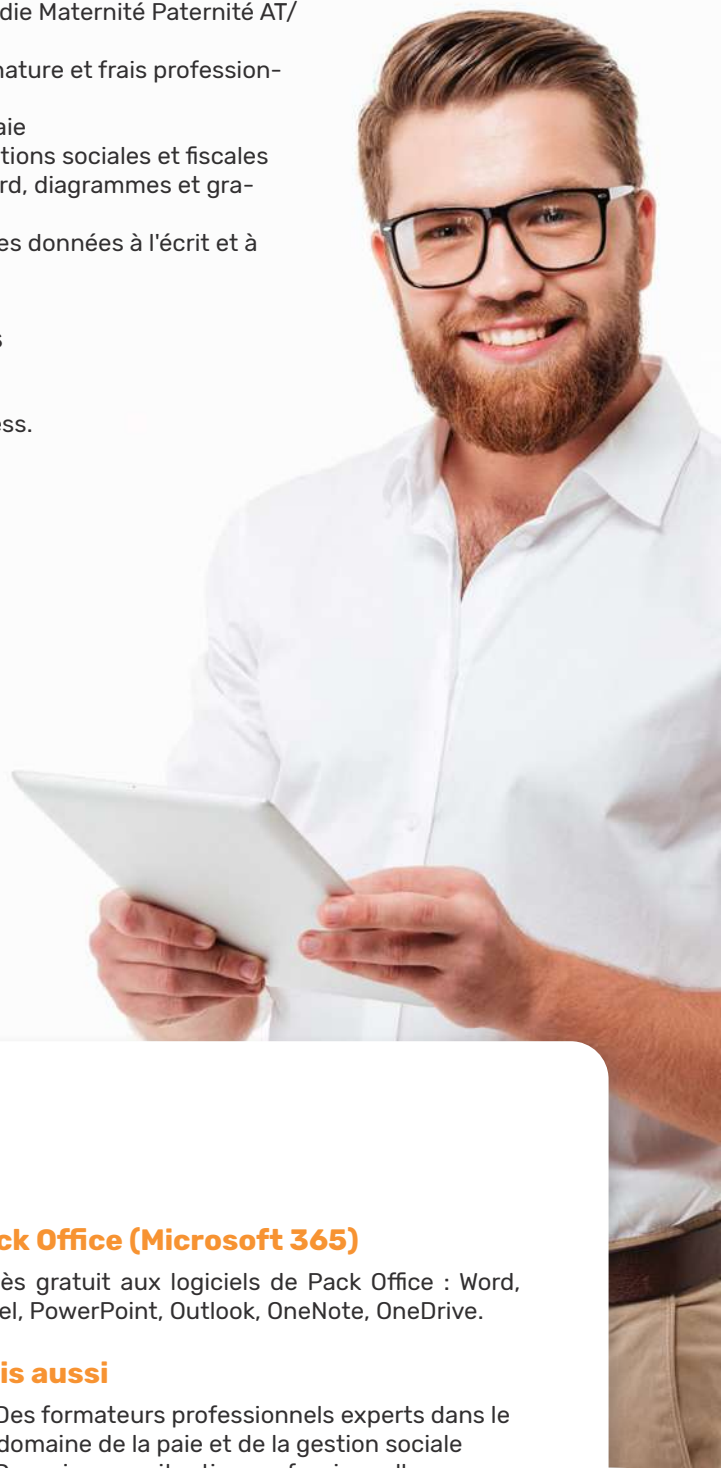
Bloc 2 - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- > Rémunération et temps de travail
- > Rupture du contrat de travail
- > SRE
- > Conséquence de la rupture sur le BP
- > Temps partiels
- > Absences congés payés

- > Absences Maladie Maternité Paternité AT/MP
- > Avantages en nature et frais professionnels
- > Contrôles de paie
- > Droits et obligations sociales et fiscales
- > Tableaux de bord, diagrammes et graphiques
- > Présentation des données à l'écrit et à l'oral

Compétences transverses

- > Gestion du stress.



Les + de la formation

Babbel

Progresser gratuitement en anglais avec 8500h de contenus pédagogiques professionnels et généraux.

Voltaire

Mise à disposition gratuite de la plateforme d'entraînement Voltaire pour monter en compétences sur la langue française.

Sage Paie & RH

Mise à disposition gratuite du logiciel Sage pour préparer et éditer les bulletins de paie, vérifier la conformité réglementaire, gérer le personnel, réaliser des reporting RH etc.

Pack Office (Microsoft 365)

Accès gratuit aux logiciels de Pack Office : Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote, OneDrive.

Mais aussi

- > Des formateurs professionnels experts dans le domaine de la paie et de la gestion sociale
- > Des mises en situation professionnelle
- > Une certification professionnelle reconnue sur le marché du travail.



Compétences visées

- > Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail ;
- > Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel ;
- > Assurer les relations avec le personnel et les tiers ;
- > Réaliser et contrôler les bulletins de salaire ;
- > Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire.

Certification professionnelle délivrée

La formation délivre la certification professionnelle "Gestionnaire de paie" de Niveau 5 (bac+2), enregistré par arrêté du 4 juillet 2023, publié au Journal Officiel le 21 juillet 2023 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles jusqu'au 29 décembre 2028.

Code NSF 315 – Autorité responsable Ministère du Travail et de l'Emploi.

Chiffres France Compétences 2021 (derniers chiffres en date) :

- > Nombre de certifiés : 3856
- > Taux d'insertion global à 6 mois : 80%
- > Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 75%
- > Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans : 74%

Modalités et délais d'accès

Pour accéder à notre formation, vous devrez passer un entretien avec un(e) conseiller(re) pédagogique de Nextformation. Une fois votre projet établi, un test vous sera proposé afin de valider que vous possédez les prérequis nécessaires à la réussite de notre formation.

Le délai d'accès à votre formation dépend avant tout de votre projet et de votre financement. Nextformation vous propose des formations tous les deux mois afin de s'adapter au mieux à votre situation.

Taux d'insertion et de satisfaction

D'après le retour de nos apprenants (91 apprenants en 2023) sur la formation Gestionnaire de paie :

85%

des apprenants recommandent notre formation

87%

des apprenants sont satisfaits de leur formation

86%

de réussite sur nos promotions 2021

77%

de nos apprenants ont trouvé un emploi après leur formation

1%

des apprenants ont abandonné en cours de formation

Prérequis

La formation gestion de paie demande des connaissances des fonctionnalités des outils bureautiques (notamment Excel), des bases en comptabilité, ainsi qu'une aisance avec les chiffres.

Si vous êtes méthodique et rigoureux(se), que vous avez le sens des responsabilités et une bonne capacité de concentration, notre formation est faite pour vous !



Stage en entreprise

A l'issue de votre formation théorique, vous réaliserez un stage professionnel obligatoire d'une durée de 175h en entreprise afin de consolider les compétences acquises, de poursuivre l'apprentissage jusqu'au passage du titre, de découvrir votre futur métier dans les conditions réelles de l'entreprise et d'avoir des éléments concrets pour rédiger votre dossier professionnel que vous présenterez à l'examen.

Le stage, une première expérience professionnelle, a pour vocation de booster votre employabilité et de vous permettre de trouver rapidement un emploi dès votre sortie de formation.

Modalités d'évaluation

La validation de la certification professionnelle de gestionnaire de paie s'appuie sur l'évaluation de compétences à travers :

- > Des évaluations au long de votre parcours pour vous préparer au passage du titre ;
- > Une session de validation à la certification professionnelle de gestionnaire de paie constituée d'une mise en situation professionnelle et d'un entretien avec un jury, planifiée dans nos locaux ;
- > La rédaction d'un dossier professionnel.

En parallèle, la formation est basée sur des projets collectifs et tutoraux ainsi que sur des jeux de rôle pour s'immerger dans le monde professionnel.

Financement

Le coût total de nos formations est de 11300€ TTC. Cependant, quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi ou militaire), des dispositifs de financement vous aident à réaliser votre projet de formation en prenant tout ou partie du montant de votre formation.

Voici quelques dispositifs de financement adaptés à chaque situation et auxquelles nos formations sont éligibles :

- > Projet de Transition professionnelle
- > Plan de développement des compétences
- > Compte personnel de formation (CPF)
- > Aide individuelle à la formation (France Travail)
- > AIRE
- > Contrat de sécurisation professionnelle...

De plus, un ajustement tarifaire est possible en fonction de l'individualisation de votre parcours. Contactez nos conseillers pédagogiques afin de valider votre projet et être orienter sur le dispositif adapté à votre statut.

France Travail, la Région Île-de-France, les OPCO, les entreprises, Défense Mobilité, Transitions Pro, l'ANFH ou par les CPIR peuvent financer tout ou partie de votre formation.

Le financement de votre formation comprend notamment la mise à disposition d'un ordinateur personnel sur le site de formation, l'accès à une plateforme d'e-learning pour compléter votre apprentissage en classe ainsi que l'expertise de nos formateurs et de notre équipe pédagogique.

Assiduité

Pour répondre aux contraintes réglementaires, chaque matin et après-midi, la signature d'une feuille d'émargement est demandée aux apprenants et formateur. Toute absence est déclarée au financeur de la formation. La formation est dispensée de 9h à 17h avec une pause déjeuner d'une heure.

Nextformation, l'associé de votre (ré)orientation professionnelle

Nextformation forme des adultes en évolution ou en transition professionnelle. Notre objectif ? Garantir votre employabilité. Notre moyen d'y parvenir ? Vous mettre à disposition un environnement propice à l'apprentissage et à votre réussite.

Situés au cœur de Paris, Lille et Rennes, nos centres sont à proximité immédiate des transports en commun. Nos espaces disposent d'équipements et d'outils pédagogiques sur-mesure, dédiés à votre apprentissage, que nos formateurs utilisent et articulent en fonction de vos besoins.

Pour chaque apprenant, Nextformation met à disposition un ordinateur afin de faciliter la transmission des savoirs, l'accès aux outils digitaux et l'entraînement sur les logiciels adaptés au métier visé.

Nextformation Rennes

12J, rue du Patis Tatelin, 35000 Rennes

Nextformation Lille

19 Avenue le Corbusier, 59800 Lille

Nextformation Île-de-France

Vincennes
9 avenue de Paris - 94300 Vincennes
Porte de Versailles
6-8, rue Firmin Gillot - 75015 Paris
Opéra
4, rue Auber - 75009 Paris

Nos formations professionnelles sont toutes accessibles à distance !

Ainsi vous pouvez suivre une de nos formations, et ce, peu importe votre lieu de résidence. Grâce à des méthodes pédagogiques étudiées et éprouvées, nous vous garantissons l'accès à une formation de qualité vous préparant à un titre professionnel ou à une certification professionnelle enregistré(e) au RNCP.

La formation à distance s'apparente à une classe virtuelle et nécessite une présence de 9h à 17h. Elle est animée par des formateurs qui vous encadrent tout le long de votre période de formation.



Moyens pédagogiques à disposition

Chez Nextformation, notre priorité, c'est vous et votre réussite !

Afin d'acquérir les savoirs et compétences indispensables à votre futur métier nous privilégions une méthode pédagogique intégrant cours théoriques délivrés par des professionnels du métier et mises en situation professionnelles.

Tout au long de votre formation, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour vous donner toutes les clés nécessaires à la réussite de votre certification professionnelle.

Savoir évoluer dans un environnement digitalisé est devenu un incontournable du marché de l'emploi. Pour booster votre employabilité et vous donner l'avantage face aux recruteurs nous mettons à votre disposition une suite d'outils digitaux optimisés et personnalisés :

- > **Net-YPAREO** : votre espace personnel online ;
- > **MyNextAcademy** : votre plateforme d'apprentissage e-learning.



Un accompagnement 360

Dès votre prise de contact avec Nextformation, nous vous accompagnons dans toutes vos démarches. Nous sommes à vos côtés pour l'élaboration, la mise en place et le suivi de votre projet professionnel. Un conseiller pédagogique est dédié à l'évolution de votre carrière et évalue avec vous votre profil, vos compétences et vos motivations, afin de vous proposer le meilleur parcours pour atteindre vos objectifs de carrière.

En formation, vous êtes suivi(e) par un responsable de site et un formateur référent afin d'évaluer vos acquis, cibler vos éventuelles difficultés, vous épauler dans la recherche de stage et bien sûr vous apporter des solutions pour obtenir votre certification professionnelle et assurer votre épanouissement personnel. Tous les 3 mois, un point individuel est organisé avec le formateur référent pour assurer un suivi de proximité.

Après l'obtention de votre certification professionnelle, nous restons en contact avec vous et suivons votre carrière professionnelle. Ces courts entretiens nous permettent de récolter vos retours d'expérience de manière à optimiser nos parcours de formation, favoriser la réussite des futurs apprenants mais surtout prendre de vos nouvelles !

Le e-learning chez Nextformation

Pour permettre la meilleure acquisition des connaissances et des compétences indispensables à l'exercice de votre futur métier, nous utilisons différents types de méthodes pédagogiques. Nous enrichissons les cours animés par nos formateurs par des temps de mise en pratique et des activités en e-learning.

En introduction de certaines thématiques de votre parcours de formation, vous travaillez sur des séquences digitales tutorées conçues par des experts afin d'acquies pas à pas et à votre rythme les bases théoriques. Votre formateur consolide ensuite vos connaissances à travers une approche professionnelle.

Pour faciliter l'utilisation des différents outils e-learning l'équipe pédagogique vous accompagne tout au long de votre parcours. Une assistance technique est également à votre disposition.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos centres de formation et nos équipements sont adaptés pour accueillir des apprenants en situation de handicap. Nous contacter pour plus d'informations sur les procédures adaptées et notre accompagnement pédagogique.

Référent handicap : Estelle DENIS (edenis@nextformation.com)

Les formateurs

Tous les formateurs du parcours sont des professionnels intervenant dans leur domaine de compétences. Expérimentés en formation d'adultes, ils exercent ou ont exercé dans leur domaine d'intervention.





nextformation
nextgroup



**Prenez le
pouvoir** sur
votre carrière

Nous contacter

www.nextformation.com - info@nextformation.com
Tél.: 01 42 03 77 00 - Fax: 01 42 03 77 07

9, Avenue de Paris - 94300 Vincennes
6-8 rue Firmin Gillot - Paris 15^e

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



SAS au capital de 340 000 € - Code APE 8559A

Siret campus Vincennes: 441 583 135 00047 - Siret campus Porte de Versailles: 441 583 135 00062

N° de déclaration d'activité: 11 753 663 175 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État*)

* <https://www.editions-la-pepiniere.com/formation/numero-declaration-activite-de-formation/>